

RG 26 - INTOXICATION PROFESSIONNELLE PAR LE BROMURE DE MÉTHYLE



Désignation des maladies	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer les maladies
Troubles encéphalo-médullaires : • Tremblements intentionnels • Myoclonies • Crises épileptiformes • Ataxies • Aphasie et dysarthrie • Accès confusionnels • Anxiété pantophobique • Dépression mélancolique	Préparation, manipulation, emploi du bromure de méthyle ou des produits en renfermant, notamment : • Préparation du bromure de méthyle • Préparation de produits chimiques pharmaceutiques au moyen du bromure de méthyle • Remplissage et utilisation des extincteurs au bromure de méthyle • Emploi du bromure de méthyle comme agent de désinsectisation et de dératisation.
Troubles oculaires : • Amaurose ou amblyopie • Diplopie	

Troubles auriculaires :

- Hyperacousie
- Vertiges et troubles labyrinthiques

Accidents aigus (en dehors des cas considérés comme accidents du travail) :

- Crises épileptiques
- Coma

Quelle est la nuisance ?

Le bromure de méthyle ou bromométhane (n° CAS : 74-83-9) est un gaz incolore, plus lourd que l'air et pratiquement sans odeur.

Il est considéré comme nocif par la classification CLP (qui concerne les produits chimiques) qui le classe comme substance irritante, toxique pour l'Homme et les milieux aquatiques, irritant pour les yeux et la peau, dangereux pour la couche d'ozone, possible mutagène (catégorie 2). C'est également un gaz sous pression et inflammable.

Étant donné qu'il s'agit d'un gaz, la contamination se fait le plus souvent par inhalation.

Comment reconnaître l'affection ?

Étant donné qu'il y a plusieurs types de maladies, il y a plusieurs symptômes et plusieurs descriptions cliniques :

- **Troubles encéphalo-médullaires** : Ils peuvent se manifester de diverses façons car l'intitulé de la maladie est très large :
 - **Tremblements** : oscillations rythmiques involontaires, de tout ou partie du corps autour d'une position d'équilibre
 - **Myoclonies** : contractions extrêmement brusques et brèves, involontaires, d'un muscle. Elles concernent surtout les muscles des membres et de la face et sont isolées ou en décharges.
 - **Crises épileptiformes** : L'épilepsie est une maladie permanente dont les crises sont intermittentes. Dans le cas présent, il s'agit de crises caractérisées par la contraction et le raidissement d'un ou de plusieurs muscles et portant notamment sur les doigts.
 - **Ataxie** : trouble de la coordination
 - **Aphasie** : perte de la capacité d'utiliser le langage comme moyen de communication et de représentation symbolique
 - **Dysarthrie** : difficulté d'expression due à une paralysie ou un spasme des organes de la phonation
 - **Accès confusionnels** : état de dissolution de la conscience fluctuant entre obnubilation et stupeur avec désorientation vis-à-vis de l'espace et du temps, troubles de la mémoire et des fonctions intellectuelles.

- **Anxiété pantophobique** : anxiété sous forme de terreur diffuse envers tout ce qui entoure le malade souvent en rapport avec des hallucinations visuelles ou auditives ou un délire
- **Dépression** : fait partie des états pathologiques de l'humeur, associant trois types de symptômes, dépression de l'humeur, ralentissement psycho-moteur et symptômes somatiques
- **Troubles oculaires** : Cela peut être :
 - Amaurose : C'est une perte de la vision totale, transitoire ou définitive
 - Amblyopie : Elle se définit comme une baisse de l'acuité visuelle qui peut être bilatérale et d'intensité variable
 - Diplopie : Vision double d'un objet unique
- **Troubles auriculaires** : Ils prennent plusieurs formes :
 - Hyperacousie : augmentation, parfois douloureuse, de l'acuité auditive
 - Vertiges : fausse sensation de déplacement (rotation) ou d'oscillation des objets environnants. Les formes intenses s'accompagnent souvent de nausées ou de vomissements, et rendent la station debout impossible
 - Troubles labyrinthiques : terme général qui traduit une pathologie de l'oreille interne (organe de l'équilibre), sans précision.
- **Accident aigus** qui peuvent être des crises d'épilepsie ou un coma :
 - Épilepsie : maladie permanente dont les crises sont intermittentes. Dans le cas présent, il s'agit de crises caractérisées par la contraction et le raidissement d'un ou de plusieurs muscles et portant notamment sur les doigts
 - Coma : perte partielle ou totale de conscience, de vigilance, de sensibilité et de motricité volontaire

Quelles sont les professions exposées ?

Les professions exposées sont dans les activités suivantes :

- L'industrie chimique, lors de la préparation, de la manipulation ou de l'emploi du bromure de méthyle
- Production de tomates, fraises, melons : utilisé comme insecticide
- Utilisations essentielles : en laboratoire et à des fins d'analyse
- Situations d'urgence : prolifération inattendue de certains parasites ou maladies

Comment prévenir l'affection ?

La prévention de la maladie s'effectue de deux façons, technique et médicale.

La première consiste essentiellement à substituer le bromure de méthyle, chose qui a déjà commencé et qui doit se poursuivre d'une manière définitive.

La prévention médicale quant à elle, consiste en plusieurs types d'examens médicaux :

- Examen initial : Il est obligatoire avant toute affectation.
- Examen périodique : Il vise à rechercher des effets neuro-psychologiques et à informer le salarié des risques liés à l'inhalation
- Dépistage de maladies ou symptômes non inscrits au tableau : Un syndrome psycho-organique a été identifié comme en lien avec le bromure de vinyle mais n'est pas reconnu dans le tableau des maladies professionnelles liées à la substance